



Beynost • Miribel • Neyron
Saint-Maurice-de-Beynost
Thil • Tramoyes

Musicien intervenant en milieu scolaire

- Filière professionnelle – catégorie : Filière culturelle – Catégorie B – Assistant d'enseignement artistique
- Qualifications – diplômes – formations : Diplôme Universitaire Musicien Intervenant (DUMI)

Présentation générale du poste

Description du poste, définition :

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Affaires Culturelles, Éducatives et Sportives, Le MIMS encadre et enseigne des activités musicales dans les écoles maternelles et élémentaires, et les structures petite enfance (multi-accueils et relais d'assistantes maternelles) du territoire de la CCMP et participe à leur rayonnement.

- Temps de travail (DHS-Annualisation) : 7h00 à 10h00 (emploi du temps en cours d'élaboration)
- Contraintes horaires : prévoir les réunions et concertations hors temps scolaires, les fêtes et spectacles d'écoles...
- Les horaires et jours de travail :
 - Écoles CCMP : semaine de 4 jours.
 - Structures petite enfance et relais : jours et horaires spécifiques.
- Lieu d'affectation, localisation du poste : Écoles et structures petite enfance des 6 communes de la CCMP.
- Positionnement du poste dans l'organigramme :
 - Service de rattachement : Service Éducation et Sportif
 - Supérieur hiérarchique direct : Chef du service
 - Situation fonctionnelle : relation directe avec les enseignants, directeurs des écoles, responsables et référents de la petite enfance ; relation en réseau avec les collègues MIMS ; relation avec les ETAPS, les professeurs de l'AMD, les collègues et les partenaires culturels.



238 Rue des Brotteaux
01700 Miribel



Tél. 04 78 55 52 18



rh@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr





Beynost • Miribel • Neyron
Saint-Maurice-de-Beynost
Thil • Tramoyes

- Nombre d'agents, composition des équipes, encadrement : 0 agent
- Pilotage des projets avec les enseignants
- Les moyens mis à disposition, véhicules, outillages, technologies... : Matériel pédagogique et musical mutualisable, entretenu et renouvelé. Plateforme HUBIK ; 1 ordinateur portable, tablettes numériques et 3 enregistreurs Zoom H4 mutualisables, Partitions internes au service IMS.
- Les spécificités et contraintes du poste : exercice du métier auprès des enfants dans des structures partenaires.
- Risques professionnels (incidences éventuelles sur la santé) : Transport d'instruments et matériel pédagogique, trajet inter-écoles.
- Hygiène et sécurité (les comportements à adopter, les équipements obligatoires, les habilitations...) : En contact avec un public d'enfants et enseignants.

Missions et activités

Domaines d'intervention : Le Musicien intervenant se verra confier les missions suivantes :

- Éducation et pratique artistique de l'enfant :
 - Contribution au développement de l'éducation artistique de l'enfant via les compétences musicales, pédagogiques et créatives du Musicien Intervenant,
 - Conception et conduite d'activités musicales diversifiées dans la classe, permettant aux enfants d'acquérir des savoir-faire musicaux dès le plus jeune âge (jeu rythmique vocal et corporel, exploration et jeu instrumental, danse, chant, polyphonie, pratique instrumentale...), de développer leur capacité d'écoute et de jugement esthétique personnel, de découvrir le plaisir de créer et de vivre des expériences artistiques en groupe.
 - Suivi des apprentissages et du parcours artistique de l'enfant au sein de chaque cycle.
- Mission de partenariat :
 - Intervention en collaboration et en complémentarité avec l'enseignant ou le référent de la structure, pour mener à bien ces activités, et les intégrer dans les projets de classe : réflexion commune, dialogue,



238 Rue des Brotteaux
01700 Miribel



Tél. 04 78 55 52 18



rh@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr





Beynost • Miribel • Neyron
Saint-Maurice-de-Beynost
Thil • Tramoyes

concertation, partage d'envies et d'idées en vue de la construction de projets en véritable partenariat.

- Définition des contenus, définition des calendriers, évaluations des moyens et mise en œuvre des projets artistiques concertés.
- Mise à disposition de l'enseignant d'outils lui permettant d'établir un lien et une transversalité avec d'autres disciplines.
- Mission de développement culturel :
 - Relais entre l'école et son environnement culturel,
 - Développement de liens entre les classes, écoles... à travers des projets communs,
 - Ouverture vers l'école de musique à travers des rencontres ou projets scolaires en partenariat,
 - Ouverture vers d'autres lieux et acteurs culturels : rencontres possibles avec des artistes et des œuvres,
 - Relais d'accès à une pratique musicale pour des publics multiples, au sein d'autres structures spécialisées.
- Activités nécessaires à l'accomplissement des missions :
Recherches, préparations, concertations nécessaires dans le cadre du partenariat et à l'élaboration de projets.
- Activités annexes :
 - Suivi des instruments et matériel musical mutualisables de la CCMP mis à disposition des établissements (entrée, sortie de matériel, état des lieux, rangement, remplacement, recensement des besoins),
 - Suivi du matériel musical au sein de l'école d'intervention.

Compétences et savoirs requis

- Niveau de diplôme ou de compétences requis : Diplôme Universitaire Musicien Intervenant (DUMI)

Le savoir :

- Connaissance du cadre de partenariat et de ses règles spécifiques (éducation nationale),
- Connaissance des publics jeunes enfants et 6-12 ans et de leurs attentes respectives,
- Connaissances en matière de psychologie, développement sensoriel et motricité de l'enfant,
- Connaissances sur le fonctionnement du groupe



238 Rue des Brotteaux
01700 Miribel



Tél. 04 78 55 52 18



rh@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr





Beynost • Miribel • Neyron
Saint-Maurice-de-Beynost
Thil • Tramoyes

Le savoir-faire :

- Communiquer avec le groupe, l'organiser et y trouver sa place (en fonction de ses caractéristiques),
- Avoir des qualités d'écoute,
- Maîtriser l'acte pédagogique. Donner des consignes explicites et adaptées.
- Déterminer, mettre en œuvre, évaluer des objectifs, des cycles, des séances,
- Rédiger un rapport, un projet pédagogique structuré.

Le savoir être :

- Disponibilité et adaptabilité,
- Sens des responsabilités,
- Ponctualité,
- Esprit d'équipe.

Contraintes : déplacements fréquents

Permis B obligatoire

Pour candidater

Candidatures (CV et lettre de motivation) à adresser à : rh@cc-miribel.fr



238 Rue des Brotteaux
01700 Miribel



Tél. 04 78 55 52 18



rh@cc-miribel.fr
www.cc-miribel.fr

